

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle, en mode présentiel, des membres de la Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne, tenue le jeudi 24 avril 2025 à 19 heures à la salle de réception du Club de golf Métropolitain-Anjou.

Une capsule vidéo d'ouverture est projetée.

Madame Michelina Lavoratore, Directrice services aux particuliers et Développement des affaires prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous, et présente les invités spéciaux et les directeurs de la caisse.

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Monsieur Michael Di Grappa, président du Conseil d'administration s'adresse aux membres présents en salle en leur souhaitant la bienvenue et les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent à leur caisse.

Monsieur Di Grappa déclare la réunion régulièrement constituée et ayant été valablement convoquée, elle est habilitée à procéder. M. Claude Gobeil agit comme secrétaire d'assemblée, accompagné à l'animation par le vice-président M. Serge Branconnier, et par M. Mariano De Carolis le directeur général. Tous les documents présentés seront déposés aux archives pour références futures. L'ordre du jour, le procès-verbal de l'AGA du 25 avril 2024, le rapport annuel, le rapport financier et la présentation des personnes candidates ont préalablement été déposés sur le microsite de la caisse 10 jours avant la présente assemblée.

M. Di Grappa informe que la votation en différé sera accessible à tous les membres de plein droit au cours des quatre (4) prochains jours, débutant tout de suite après la présente assemblée. Tous pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels (ristourne). Les membres seront guidés au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo avec un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est projetée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

M. Di Grappa invite le secrétaire, M. Gobeil, à présenter les règles de fonctionnement du déroulement de la réunion pour les gens en salle et ceux en virtuel. M. Gobeil donne des précisions sur les membres qui peuvent proposer, appuyer une proposition et voter.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

M. Di Grappa demande la proposition pour la nomination des scrutateurs pour cette assemblée. SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE NOMMER Mme Sabrina Alessandrini et M. Comlan Joël Anansi à titre de scrutateurs pour cette assemblée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le président M. Michael Di Grappa invite M. Claude Gobeil à présenter l'ordre du jour. Il se déclare ensuite prêt à recevoir une proposition pour son acceptation. SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA de 25 avril 2024

Le président Monsieur Michael Di Grappa informe que comme décrété par la Fédération Desjardins et indiqué sur l'Avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le microsite de la caisse pour prélecture. Une demande pour la proposition de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice au 31-12-23 est demandée.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 25 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Michael Di Grappa, président, présente les membres du Conseil d'administration dont les photos apparaissent à l'écran.

M. Di Grappa continue sa présentation et livre le rapport aux membres sur les principales réalisations du Mouvement Desjardins et de la Caisse Canadienne Italienne pour l'année financière 2024. Au nom du Conseil d'administration, M. Di Grappa félicite l'équipe pour les excellents résultats.

MESSAGE "DUE PAROLE TRA NOI " (Quelques mots entre nous)

Le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis s'adresse ensuite au public avec l'intention de rejoindre également la majorité des membres dans leur langue et pour souligner la proximité de la Direction aux membres italiens de la caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Di Grappa invite M. Claude Gobeil, président du Comité d'audit et de déontologie à présenter la Reddition déontologique pour la dernière année. M. Gobeil confirme les énoncés suivants;

- 1) Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- 2) Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- 3) La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Avant la projection de la capsule présentant les faits saillants des résultats financiers de la Caisse, Le Directeur général présente les résultats financiers du Mouvement Desjardins et apporte des détails aux résultats présentés.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président M. Di Grappa demande à M. Serge Branconnier, président du Comité de Gouvernance, Éthique et Coopération de la caisse de présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement et autres engagements dans le milieu.

Ensuite, une capsule vidéo est projetée pour faire rapport des contributions financières et communautaires apportées à la collectivité par l'entremise des administrateurs, de la Direction, des gestionnaires et des employés. La présentation du bilan de la nature coopérative démontre la contribution financière de la caisse pour soutenir les projets du milieu. La capsule vidéo énumère une partie des organismes qui ont reçu des dons durant l'année 2024.

M. Branconnier présente la répartition des sommes investies via les dons et commandites, selon les différents secteurs d'activités.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Di Grappa tient à souligner les très bons résultats de la Caisse pour 2024. Il demande aux participants s'il y a des questions sur les sujets présentés. Une période de 15 minutes est disponible afin de permettre aux membres à distance d'envoyer des questions en ligne.

Un membre en salle pose une question à propos des raisons qui expliquent l'augmentation importante des excédents d'opérations pour l'exercice terminé le 31-12-2024 par rapport à celui terminé le 31-12-2023.

Le directeur général M. Mariano De Carolis explique que cette augmentation revient à une démarche rigoureuse pour appliquer l'EfficiencE durant toute l'année. M De Carolis ajoute que la Caisse a instauré des démarches pour limiter les dépenses, optimiser les méthodes de travail, sensibiliser les membres par rapports à l'utilisation des solutions numériques, maximiser l'offre de service des filiales avec des produits complémentaires et faire un bon suivi du budget pour atteindre les cibles.

Plusieurs membres en salle félicitent la Direction pour les résultats financiers intéressants réalisés pour l'exercice financier au 31 décembre 2024 et pour son implication dans le milieu.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTES

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente la ristourne; l'élément distinctif de notre coopérative.

Le président M. Di Grappa demande ensuite au Directeur général de soumettre aux membres la recommandation que le Conseil d'administration a sélectionnée à sa réunion du 23 janvier 2025 concernant la répartition des excédents pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024. M. De Carolis présente le scénario choisi de la Répartition des excédents annuels - ristourne aux membres et versement de toute somme à verser au Fonds d'aide au développement du milieu et la Répartition des ristournes aux membres.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	8 407
Virements réglementaires et autres ajustements	1 065
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	347
• Autres éléments du résultat	627
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	93
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)
Solde des excédents à répartir	9 472
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 887)
• Ristourne	(2 165)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	523
• Affectation au FADM	(245)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(7 584)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Proposition de versement

POUR L'ANNÉE 2024

2 411 014 \$

FONDS
D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU

245 000 \$

RISTOURNES
AUX
MEMBRES

2 166 014 \$

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS			
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,58 \$	0,58 \$	307
Épargne et placements	0,70 \$	0,70 \$	410
Fonds	0,70 \$	0,70 \$	30
Prêts et marges de crédit	0,58 \$	0,58 \$	815
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime		266
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		109
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		209
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions		20
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			2 166

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

M. De Carolis précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qu'ils estiment le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté, et il est totalement conforme aux encadrements applicables. Cette recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 24 avril 2025 la fin de l'assemblée et se terminera le lundi 28 avril 2025 à 23 :59.

À la suite de l'approbation par votes en différé par les membres sur Acces-D, les ristournes seront versées aux folios qualifiés au début du mois de juin 2025.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président du conseil d'administration monsieur Michael Di Grappa agira comme président d'élection. Le secrétaire du conseil d'administration monsieur Claude Gobeil agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de Mise en candidature

Le président du comité de Mise en candidature monsieur Claude Gobeil confirme que les membres du Comité de mise en candidature ont été nommés par le conseil d'administration. Le Comité de mise en candidature a tenu sa réunion le 11 février 2025.

M. Gobeil s'adresse aux membres pour leur présenter le rapport du comité sur l'appel de candidature, la démarche du profil collectif enrichi, les critères recherchés en 2025 et les candidatures reçues.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

M. Di Grappa fait appel aux trois personnes candidates; monsieur Massimiliano Bernardo, monsieur Serge Branconnier et madame Anna Cortina. M. Di Grappa fait la présentation des trois candidats aux membres en énumérant les compétences recherchées en 2025 que chaque candidat possède.

5.2.4. Élection par acclamation

M. Di Grappa annonce qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, par le Règlement intérieur et par le Code de déontologie de Desjardins, et répondent à plusieurs des zones de renforcement notées dans le profil enrichi des administrateurs. Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à combler. Le Président d'élection, M. Di Grappa déclare réélus par acclamation M. Massimiliano Bernardo, M. Serge Branconnier et Mme Anna Cortina aux postes d'administrateurs pour un terme de 3 ans.

Monsieur Di Grappa et les membres félicitent les élus.

5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Vu que cette assemblée s'est tenue en mode présentiel M. Di Grappa relate aux membres les prochaines étapes;

« Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) et le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- Toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet (ou sur demande auprès de la Caisse) où vous avez déjà accès au rapport financier complet.
- Pour voter, rendez-vous sur Accès-D et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service Accès-D. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet

de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

- Deux bornes de votation sont disponibles dans la salle dès la fin de l'assemblée.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès le soir du 24 avril 2025, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le lundi 28 avril 2025. Je vous rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter. »

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

M. Di Grappa relate ces renseignements additionnels :

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Di Grappa remercie les membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle hybride et pour leur intérêt envers la Caisse. Il en profite également pour remercier le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis et le personnel de la caisse pour le support professionnel accordé aux Dirigeants. Monsieur Di Grappa tient à remercier ses collègues pour leur engagement concret au sein de la Caisse et pour le support qu'ils lui ont accordé tout au long de l'année.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion se termine à 20 h 30. Comme précisé auparavant, la publication (dans 4 jours) des résultats des votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2024.

En date du 28 avril 2025, comme on peut le lire sur le rapport compilé par Desjardins, 500 personnes ont exercé leur droit de vote pendant la période de vote en différé. La majorité a voté favorablement à la proposition soumise par le conseil d'administration, dont 422 pour la proposition et 31 contre. La proposition sur le partage des excédents annuels est donc approuvée par les membres de la caisse, tel que soumis.

7. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 30 avril 2025 à 11:31.

Michael Di Grappa
Président

Claude Gobeil
Secrétaire